Image not found or type unknown

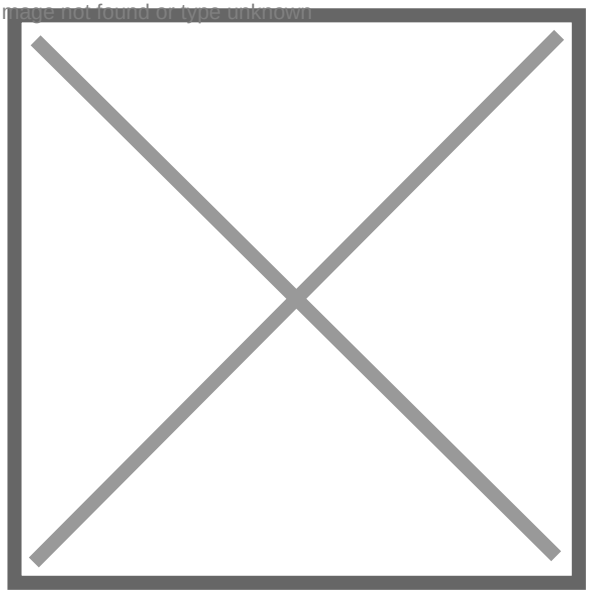

Paiement partiel du loyer et absence de reçu

Par **richard**, le **31/05/2012** à **21:53**

Bonjour,

Nous sommes locataires d'un petit appartement à Paris. En mai, nous avons eu une réparation sur le ballon d'eau chaude, réparation facturée 105€. Ce coup nous paraissait anormalement élevé au vue de la réparation effectuée. Nous avons donc demandé à l'agence de nous fournir la facture du plombier :
1°) nous nous sommes déplacé sur place pour en faire la demande --> facture non fournie
2°) nous avons téléphoné à maintes reprises pour relancer notre demande --> facture toujours non fournie.
3°) nous avons envoyé un mail pour relancer --> facture toujours non fournie.

Entre temps nous avons payé le montant du loyer uniquement (il s'agit donc d'un paiement partiel). Nous n'avons pas eu de reçu en contrepartie.

Quelles sont nos droits et les démarches à faire afin d'obtenir la facture du plombier, et le reçu ?

En vous remerciant,

Bien cordialement,

Par **cocotte1003**, le **01/06/2012** à **00:57**

Bonjour, demandez la facture par LRAR. Si vous n'obtenez toujours rien, prenez contact avec l'ADIL de votre secteur,cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés